



# Projet pédagogique

## Accueils de loisirs

### Petites vacances et mercredis

### Année scolaire 2024/2025

#### L'organisateur :

FOYER POUR TOUS

1, place Albert Rivet

38770 LA MOTTE D'AVEILLANS

Tel : 04 76 30 67 55 - Port : 06 83 03 09 55

Mail : foyerpourtous@free.fr

#### Présentation du Foyer Pour Tous :

Anciennement appelé « Foyer des Jeunes et de l'Éducation Populaire », le Foyer Pour Tous (FPT) est une association de loi 1901 créée en 1975.

A ses débuts, le Foyer Pour Tous accueillait une vingtaine d'adhérents tous réunis autour d'une seule et unique activité : la danse.

Le FPT s'affilie, dès 1988, à la Fédération Sportive et Culturelle de France (F.S.C.F.).

Aujourd'hui, le FPT est une association pluridisciplinaire, ouverte à tous, dans le respect des conditions individuelles et dans l'indépendance absolue à l'égard des parties politiques et des groupements confessionnels.

Le FPT propose des activités sportives et culturelles s'adressant aux enfants, aux jeunes et aux adultes.

L'association propose aussi un accueil de loisirs les mercredis de l'année scolaire, chaque 1<sup>ère</sup> semaine des petites vacances ainsi que les 2 premières semaines de juillet et les 2 dernières d'août. Il s'adresse à l'ensemble des enfants scolarisés sur le territoire du plateau matheysin.

#### Descriptif du lieu de l'accueil de loisirs :

Les enfants sont accueillis dans la salle de l'accueil périscolaire (accueil des 3-5 ans) et la salle des maîtres (accueil des 6-12 ans) au sein de l'école du bourg à La Motte d'Aveillans (accès par le portail de l'école élémentaire).

La plupart des activités de la journée se déroulent sur le site de l'école. Nous avons également accès à la salle « ABC » du côté maternelle (salle de sieste équipée de couchettes) ; la cour de l'école avec un préau.

#### Fonctionnement :

L'accueil fonctionne

- du lundi au vendredi : de 8h à 18h (vacances scolaires)

- les mercredis : de 7h30 à 18h (année scolaire, hors vacances et jours fériés)

Les arrivées et départs peuvent être échelonnés le matin entre 8h (7h30 les mercredis) et 9h, et le soir entre 17h et 18h.

Nous accueillons les enfants de 3 à 12 ans, issus de l'ensemble du territoire.

La restauration est sous traitée : les repas sont pris au restaurant scolaire.

#### Effectifs maxi :

16 enfants de moins de 6 ans

24 enfants de plus de 6 ans

## Règles pédagogiques

### **Composition de l'équipe :**

L'équipe est composée d'un(e) directeur/trice et des animateurs/trices BAFA ou stagiaires ou non diplômé(e)s selon les effectifs.

Un agent de restauration assure la mise en chauffe des repas et le nettoyage du réfectoire pendant vacances scolaires (hors mercredis).

Les enfants sont répartis en plusieurs groupes selon les effectifs.

Le nombre d'animateurs encadrant correspond au taux d'encadrement fixé par la réglementation :

- Pour les moins de 6 ans : 1 animateur pour 8 enfants
- Pour les plus de 6 ans : 1 animateur pour 12 enfants

### **Objectifs éducatifs :**

- Tendre vers l'autonomie de l'enfant afin qu'il devienne un citoyen responsable
- Développer et favoriser l'accès aux activités culturelles, sportives, de plein air, de proximité pour tous les enfants (y compris ceux atteints de troubles de la santé ou porteurs de handicaps)
- Mener ces activités en vue du bien-être de l'enfant, qu'il se sente en sécurité morale et physique

L'accueil de loisirs est un lieu ouvert à tous, dans lequel l'épanouissement de chacun sera l'une des priorités principales.

Il s'agit d'un espace de découverte et d'apprentissage par des moyens éducatifs ludiques.

L'individu sera pris en compte tant dans le groupe que dans son individualité ou encore sur le plan familial.

<b>Objectifs généraux :</b>	<b>Objectifs pédagogiques :</b>
➤ Apprendre à vivre ensemble	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Favoriser la solidarité, la convivialité, les modes relationnels et le respect</li><li>✓ Respecter les règles de vie en collectivité</li><li>✓ Favoriser le débat et la citoyenneté</li></ul>
➤ Favoriser l'autonomie	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Travailler sur la notion de choix et l'expression de l'envie.</li><li>✓ Travailler sur la confiance en soi et en l'autre.</li><li>✓ Permettre la prise d'initiative, la prise de décision</li></ul>
➤ Promouvoir l'épanouissement de l'enfant	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Organiser des actions adaptées aux besoins et au rythme de l'enfant</li><li>✓ Favoriser le jeu</li><li>✓ Permettre à l'enfant de devenir acteur de ses loisirs en lui laissant la possibilité de faire ses propres choix</li><li>✓ Valoriser l'enfant</li></ul>

### **Accueil des enfants atteints de troubles de la santé ou porteurs de handicaps :**

Le Foyer Pour Tous permet l'accès aux enfants atteints de troubles de la santé ou porteurs de handicaps en les intégrant au groupe des enfants de l'accueil de loisirs. Cette démarche de mixité de différents publics permet à tous les participants l'apprentissage de la solidarité dans le respect de la diversité et des différences.

L'accueil d'un enfant en situation de handicap ou atteint de trouble de la santé est préparé et accompagné par toutes les parties éducatives de son entourage. Chaque situation étant particulière, nous rencontrons la famille afin de recevoir toutes les consignes nécessaires à la vie quotidienne de l'enfant : explication des troubles afin d'en mesurer l'importance et ainsi en faire part à l'équipe d'animation.

Nous discutons avec la famille concernant les notions d'autonomie et d'intégration. Nous prenons alors note des consignes et des difficultés que l'enfant serait susceptible de rencontrer selon les situations. Ces notes peuvent être complétées d'un certificat médical précisant toute réserve (inaptitude ou contre-indication pour l'enfant).

Le directeur de l'ACM transmet les informations nécessaires au fonctionnement quotidien aux membres de l'équipe d'animation.

Des bilans sont réalisés régulièrement entre la famille et l'équipe d'animation. Des rencontres régulières entre la famille et le directeur sont reprogrammées afin d'adapter le fonctionnement à l'évolution de l'enfant.

### Activités mises en place :

Les activités proposées aux enfants se basent sur plusieurs domaines :

- Activités physiques et sportives et jeux collectifs (développent l'esprit de solidarité, le respect des règles, la maîtrise de soi)
- Activités d'expression manuelle, corporelle, imaginaire (développent l'imagination, la confiance en soi, la liberté d'expression)
- Sorties nature, culturelles, de loisirs (diversifient les activités, permettent de sortir du centre et de rencontrer d'autres personnes)

### Règles de fonctionnement

#### Journée type :

Horaires (approximatifs)	Activités
<b>De 8h à 9h (Dès 7h30 les mercredis durant le temps scolaire)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>accueil échelonné</b> des familles par une animatrice (pointage des enfants sur la feuille de présence) ; l'enfant peut lire, dessiner, discuter ou jouer à des jeux de société. L'animatrice n'organise pas spécifiquement l'animation, mais elle est présente avec les enfants et peut aider ou stimuler l'échange.</li> </ul> <p>L'accueil du matin est un moment très important car il est le seul où nous sommes en relation directe avec les familles. Il est garant du bon déroulement de la journée, tant pour les enfants que pour les parents. Ils doivent pouvoir trouver des réponses à leurs questions (organisation de la journée, activités proposées), et transmettre les informations qui leur paraissent importantes.</p>
9h00 à 9h30	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ jeux libres</li> </ul>
9h30 à 11h30	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ temps de rangement et mise en route de la matinée (tour de table : présentation, règles de vies, jeu « starter »)</li> <li>➤ <b>temps d'activités</b> manuelles ou de jeux collectifs selon le programme et les envies de chacun</li> </ul>
11h30 à 12h	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ temps de rangement et de préparation au repas (toilettes et lavage des mains)</li> <li>➤ <i>11h30 : départ des enfants (matinée sans repas des mercredis)</i></li> <li>➤ temps libre dans la cour avant le repas</li> </ul> <p>Un groupe d'enfants peut participer à la mise en place des tables au réfectoire</p>
12h00 à 13h00	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>repas</b> (restaurant scolaire)</li> </ul>
13h30	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <i>départ des enfants (matinée avec repas des mercredis) et accueil des enfants en demi-journée (après-midi sans repas)</i></li> </ul>

13h30 à 14h30	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>temps calme</b> :c'est le moment, après le repas, où les enfants jouent librement et calmement, choisissent leur activité de l'après-midi et s'y préparent, c'est également le moment où l'équipe en profite pour se rassembler un moment.</li> <li>➤ <b>temps de sieste pour les 3-4 ans</b></li> </ul>
~14h45 à 16h15	➤ <b>temps d'animation</b> (selon le programme et les envies de chacun)
~16h15 à 16h30	➤ rangement et préparation du goûter
~16h30 à 17h	➤ <b>Goûter</b> puis remise en place de la salle (nettoyage des tables et balayage) ; jeux libres
<b>17h à 18h</b>	➤ <b>départ échelonnés</b> des enfants (l'animatrice valide les départs des enfants, rend compte de la journée aux parents)

- **Prévoir une tenue adaptée à la météo**, des chaussons en cas de pluie/neige ; pour les petits : vêtements de rechange, doudou et/ou sucette pour la sieste
- **Gourde et serviette de table en tissus**

Si les conditions climatiques et matérielles le permettent, les activités à l'extérieur sont privilégiées.

### ➤ **Accueil des enfants :**

#### Matin :

Le portail reste ouvert de 8h00 à 9h00. Le responsable accompagne l'enfant jusqu'à sa salle et l'animateur prend ensuite le relais (c'est le moment où le parent communique avec l'animateur). L'animateur pointe l'enfant sur la feuille de présence ou sur la tablette.

Les enfants posent leurs affaires et vont jouer.

L'animateur met en place des ateliers, joue et fait avec l'enfant qui a envie de jouer à des jeux de sociétés.

#### Soir : à partir de 17h

Si les enfants sont dans la cour : le responsable de l'enfant reste près du portail et se présente auprès de l'animateur référent en indiquant le nom de l'enfant. L'enfant est appelé et va chercher ses affaires. Si les enfants sont dans la salle : le responsable se présente à la porte de la salle et indique le nom de l'enfant à l'animateur.

L'animateur référent pointe l'heure de départ de l'enfant sur la feuille de pointage ou sur la tablette.

**Une aération des locaux est réalisée autant que possible, idéalement en permanence si les conditions le permettent et au minimum 5mn toutes les heures ; privilégier une ventilation de la pièce par 2 points distincts (porte et fenêtre).**

### ➤ **Repas :**

Il est demandé aux familles de fournir une gourde et **une serviette de table en tissu**.

Les repas sont pris au restaurant scolaire et sont sous-traités.

Durant les vacances scolaires : un agent de restauration assure la mise en chauffe des repas puis le rangement du réfectoire.

Lors des mercredis : les animatrices permanentes se répartissent ces tâches.

Les animateurs assurent le service à table auprès des enfants.

A la fin du repas, chacun débarrasse sa table : les restes de repas sont triés pour aller au compost, les assiettes et les couverts sont empilés en bout de table.

Le repas doit être un moment convivial de calme et de détente. Il doit également être un moment d'échange privilégié pour les enfants entre eux et entre les enfants et les adultes. C'est un temps propice à la discussion.

Le réfectoire est équipé de petites tables pour les 3-5 ans. Les animateurs/trices mangent aux mêmes tables que les enfants. Chacun est invité à goûter les aliments (l'adulte reste vigilant aux allergies et aux différents régimes...).

La prise du repas doit, autant que possible, être un moment d'éducation à la santé (soin et hygiène, prise de conscience de la nécessité de manger équilibré...).

En cas de pique-nique : les repas sont transportés dans des glacières équipées de pains de glace, et distribués aux enfants juste avant leur consommation.

➤ **Sieste :**

A 13h15, les enfants de 3 et 4 ans sont conduits dans la salle de sieste pour se reposer jusqu'à 14h30. La salle est équipée de couchettes étiquetées à leurs noms, les couvertures et les oreillers sont fournis. L'animatrice en charge de surveiller la sieste peut leur lire une histoire ou passer de la musique douce. Les enfants sont réveillés à 14h30, les lits sont refaits pour le lendemain (draps remis en place, couvertures pliées), la salle est ventilée.

➤ **Règles essentielles de comportement :**

<b><u>Pour les enfants</u></b>	<b><u>Pour l'équipe d'animation</u></b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Langage correct exigé</li> <li>- Respect des camarades et des adultes</li> <li>- Respect des règles de vie et des consignes de sécurité</li> <li>- Tenue adaptée à la météo (bonnet/casquette, vêtements de rechange et chaussons dans un sac au nom de l'enfant)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Respect des autres adultes et des enfants</li> <li>- Langage correct exigé</li> <li>- L'usage des téléphones portables à des fins personnelles se fera en dehors des temps d'activités, sur des temps de pauses aménagés par l'équipe.</li> <li>- Les animateurs fumeurs devront le faire dans un coin prévu à cet effet, à <b>l'extérieur des locaux et de la vue des enfants</b>. Ils devront le faire en dehors des temps d'activités, durant leurs temps de pauses et ne pas en abuser</li> <li>- Toute consommation d'alcool et de produit illicite entrainera le renvoi de l'animateur</li> </ul>

➤ **Rôles de chacun :**

Le directeur a plusieurs rôles :

- Un rôle pédagogique fort auprès de son équipe. Il veille au respect du projet éducatif, ainsi qu'à la mise en œuvre du projet pédagogique et à son évaluation.
- Un rôle de gestionnaire et d'administratif
- Un rôle relationnel auprès des élus municipaux, de l'équipe, des animateurs stagiaires, des familles, des partenaires
- Un rôle de garant de l'application des textes réglementaires en matière de sécurité des biens et des personnes.

Les animateurs se doivent de :

- Impliquer les enfants au maximum de leurs possibilités.
- Faciliter l'activité par leur disponibilité, leur écoute.
- Faciliter la progression dans le groupe pour faire aboutir les conflits.
- S'informer au mieux pour diffuser les informations aux autres membres de l'équipe, aux parents.
- S'impliquer à tout moment de la journée et se sentir en formation permanente.
- Privilégier les relations entre les enfants, les enfants et les adultes, entre les animateurs et les parents.
- Participer aux activités en tant que conseiller, facilitateur et régulateur du groupe.
- Être le lien entre les familles et l'accueil de loisirs.
- Jouer avec les enfants.
- Instaurer une atmosphère de confiance et de jeu.
- Agir en qualité de formateur auprès des stagiaires.
- Respecter le travail des autres membres de l'équipe.

### ➤ **Activités :**

#### Atelier cuisine :

Bien respecter les règles d'hygiène : se laver les mains, porter un tablier et des charlottes (animateurs et enfants) et nettoyer les tables sur lesquelles les enfants vont cuisiner. Respecter le circuit du plus propre au plus sale. Bien se laver les mains après avoir touché le circuit sale.

Garder des échantillons de chaque aliment, un échantillon du plat cuisiné ainsi que certains emballages.

Les enfants ne sont jamais sans surveillance, pour éviter tout désagrément, bien préparer son matériel avant l'arrivée des enfants.

#### Atelier peinture ou activités manuelles :

Prévoir l'activité en amont et bien la préparer (matériel nécessaire, modèle à imprimer, prototype à réaliser). A la fin de l'activité, un animateur est désigné pour ranger et nettoyer la salle, l'autre organise un jeu à l'extérieur.

#### Jeux sportifs/collectifs :

Préparer le jeu (prévoir le matériel nécessaire : plots, foulards, chasubles, ballons...) et savoir expliquer les règles. Les animateurs s'adaptent aux conditions météo, vérifient les tenues des enfants (bonnet/casquette ; baskets/bottes selon les saisons ; gourde) et prévoient le temps de jeu (respect des rythmes et des envies de chacun : ne pas forcer les enfants à jouer, mais imposer au moins une partie ; prévoir un autre jeu si besoin ou détacher un animateur pour occuper ceux qui ne souhaitent plus jouer)

- **Temps calme** : les enfants jouent calmement (jeux de société ou lecture) dans leur salle. C'est le moment où les animateurs prennent leur pause.

Les petits sont conduits en salle de sieste par la responsable du groupe. Elle les fait passer aux toilettes et les installe sur leur couchette (nominative). Elle leur lit une histoire ou met de la musique en attendant l'animatrice en charge de la sieste. A la fin du temps de sieste, les couchettes sont remises en ordre. **Le dernier jour de l'accueil de loisirs, les draps sont enlevés et les couchettes sont empilées.**

- **Sorties** : Les responsables des groupes sont chargés de se munir des fiches sanitaires et d'une trousse de secours complète.

Selon les sorties, les enfants peuvent être répartis en sous-groupes sous la responsabilité d'un(e) animateur(trice).

## Rappel des consignes de sécurité lors des déplacements :

- **Garder à l'esprit que les enfants ont un système de perception moins performant que les adultes et sont enclins à oublier les règles de prudence dès la première distraction.**
- Sensibiliser les jeunes aux dangers de la route, leur préciser qu'ils ne doivent, en aucun cas, traverser à l'arrivée d'une voiture sous prétexte qu'ils ne sont pas du bon côté !
- Lors des déplacements, attention à la circulation routière.
- Les routes seront traversées exclusivement sur les passages piétons. Lorsqu'il y a 2 animateurs, ils se placeront de part et d'autre du passage piéton.
- **Les déplacements en groupe se tiennent sur la droite de la chaussée (enfants en rang 2 par 2), un animateur en tête et un autre en queue (gilet fluo)**

## Transport :

Lors des sorties à la journée, les déplacements se font en car. Un chef de convoi est désigné.

Il établit la liste d'embarquement des passagers (enfants + animateurs) pour en indiquer le nombre au chauffeur.

Un animateur est placé près de chaque porte et vérifie le port des ceintures de sécurité.

Le chef de convoi compte les enfants à la montée dans le car et après chaque arrêt.

## Organisation de la baignade :

Un animateur pour 5 enfants dans l'eau pour les moins de 6 ans, et 8 enfants dans l'eau pour les plus de 6 ans.

Les animateurs ne sont pas spectateurs de cette activité. Ils sont aussi là pour mettre en place des animations ludiques avec les enfants et veiller à leur sécurité physique et morale.

## Piscine :

Le responsable signale la présence du groupe au responsable de la sécurité du bassin, en précisant le nombre d'enfants nageurs et non nageurs. Les parents fournissent le matériel : brassards ou ceinture. Le groupe respecte les recommandations et consignes de sécurité, et le responsable prévient le maître-nageur en cas d'incident.

## Communication :

**Toutes les informations pratiques à destination des familles** (programme, projet pédagogique, menus, consignes de sorties) **sont affichées à l'entrée.**

**Les photos des activités et sorties sont publiées sur le groupe privé Facebook :**

« Accueil de loisirs - FPT La Motte d'A. »